

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

**MÉMOIRE SOUMIS À LA COMMISSION PARLEMENTAIRE
SUR LA QUALITÉ, L'ACCESSIBILITÉ ET LE FINANCEMENT
DES UNIVERSITÉS**

6 FÉVRIER 2004

Mesdames et Messieurs membres de la Commission,

Je tiens d'abord à vous remercier de nous donner l'occasion d'exprimer ici l'état de nos réflexions sur l'avenir du système universitaire québécois et de faire valoir la spécificité de nos besoins en tant qu'Établissement universitaire. L'Université du Québec en Outaouais, que je représente, est membre du réseau de l'Université du Québec. Je tiens ici à exprimer mon appui aux recommandations proposées dans le mémoire soumis à la Commission par l'Université du Québec. Mais je profiterai de l'occasion qui m'est si généreusement donnée pour faire valoir surtout les réalités des universités en région. Je soulignerai en particulier les réalités qui sont celles de l'Université du Québec en Outaouais qui possède, comme vous le verrez, des spécificités propres.

La tenue de la présente Commission parlementaire témoigne de la reconnaissance par le gouvernement du sous-financement actuel du réseau universitaire québécois. Le précédent gouvernement l'avait reconnu en procédant à une première phase de réinvestissement, tandis que le programme du Parti Libéral souligne les conséquences néfastes de ce sous-financement sur notre réseau universitaire. L'écart entre les revenus des universités québécoises et ceux des universités canadiennes est en effet fort préoccupant pour notre avenir; cet écart est d'ailleurs particulièrement manifeste pour une Université comme la nôtre, qui est sise à proximité de ses concurrentes ontariennes.

L'enjeu immédiat du financement du système universitaire québécois, pleinement reconnu dans le programme du Parti Libéral, est d'assurer une formation et une recherche universitaires qui soient concurrentielles au niveau international. L'enjeu ultime, c'est la place qu'occupera le Québec de demain sur l'échiquier mondial et la qualité de vie de ses citoyens, aussi bien aux plans économique et social que culturel.

Étant posé, donc, que le système universitaire québécois souffre d'un niveau insuffisant de ressources et qu'un redressement de la situation est un investissement prioritaire dans le Québec de demain, l'objet de la présente commission est de déterminer ce qui doit être fait, et comment. L'accessibilité et la qualité sont sans contredit les deux grands principes qui doivent chapeauter les mesures de redressement de la situation financière du réseau universitaire québécois.

En effet, la qualité de la formation et de la recherche et leur accessibilité sont les conditions premières de la pleine contribution du système universitaire au développement de notre société :

- C'est d'abord la qualité de la formation et de la recherche qui peut garantir le mieux-être de la société québécoise et le positionnement du Québec parmi les sociétés avancées.
- L'accessibilité aux services universitaires assure pour sa part la pénétration la plus large possible du savoir dans toutes les strates de la société, dans toutes les sphères d'activité économique, sociale et culturelle et ce, sur l'ensemble du territoire québécois.

La qualité et l'accessibilité ont un prix et ce prix, c'est l'investissement qu'il faut faire maintenant pour assurer la place du Québec parmi les nations des années 2020. Les objectifs de qualité et d'accessibilité ne pourront être atteints que si le système de financement est structuré de manière à apporter aux universités québécoises des revenus qui soient au moins comparables à ce dont bénéficient les autres universités canadiennes. Ce souci d'équité doit également prévaloir dans la répartition des ressources entre les différents établissements, de même qu'entre les régions.

- - - - -

Permettez-moi maintenant de dire quelques mots sur l'enjeu des régions dans l'échiquier de l'économie de demain, économie dans laquelle le savoir jouera un rôle toujours plus important. La situation des régions est une problématique pertinente pour la Commission car les constituantes de l'Université du Québec qui sont situées en région sont actuellement les parents pauvres du réseau universitaire québécois. Cette situation doit absolument être redressée dans la deuxième phase de réinvestissement.

En effet, les régions doivent prendre, elles aussi, le virage de la société du savoir et les universités en région sont les éléments-clés de cette transition. On ne saurait trop insister sur l'apport essentiel que représentent les universités au développement socio-économique des régions, qu'il s'agisse de la formation, de la recherche, des services à la collectivité ou des partenariats avec le milieu, notamment en ce qui concerne le transfert de connaissances et la formation continue.¹

Il ne s'agit pas seulement de développement économique mais également de développement social et culturel, de l'assurance d'une qualité de vie qui corresponde aux valeurs propres des populations des régions du Québec. La production de connaissances dans les grands domaines du savoir, la formation de citoyens éclairés et d'experts de haut niveau, notamment pour les secteurs d'activités d'importance stratégique, apportent une contribution déterminante au développement de toutes les régions.

Les apports d'un établissement universitaire en région se manifestent de façon plus évidente par l'excellence en enseignement et en recherche dans certains créneaux. Mais ces apports se manifestent également à travers l'étendue et la diversité des disciplines offertes afin d'appuyer l'ensemble du développement socio-économique de sa région. Une des contributions les plus significatives des universités en région est de permettre l'accès aux études supérieures aux personnes qui n'y auraient pas accès autrement. Il est en effet démontré que la distance du lieu de formation est un facteur déterminant de la fréquentation universitaire et que les personnes formées

dans un milieu ont tendance à s'y investir professionnellement². Une université contribue ainsi grandement à maintenir et à développer le dynamisme d'une région.

De par leur mission axée sur l'accessibilité, les universités en régions accueillent une proportion plus grande d'étudiants susceptibles de décrochage, notamment en raison de leur situation financière plus précaire. Ceci pose un défi particulier aux universités en région, défi qu'elles parviennent toutefois à surmonter en raison de leur taille plus modeste. La petite taille des universités en région représente en effet un atout à cet égard, car cela permet un encadrement plus personnalisé qui favorise un meilleur apprentissage. En ce sens, les universités en région contribuent non seulement à accroître l'accessibilité, mais elles permettent à un plus grand nombre d'étudiants de réussir leurs études.

Toutefois, les universités en région ne bénéficient pas, proportionnellement, des mêmes ressources financières, humaines et matérielles que les universités des grands centres et ce, même si elles demeurent soumises aux mêmes exigences de qualité.

En grande partie c'est une question de jeunesse. Les établissements du réseau de l'Université du Québec ont été créés tardivement. Elles ont reçu un mandat initial limité aux programmes de base, tels que la formation des maîtres. Leur déploiement au cours des années 1980 et 1990 s'est fait dans un contexte de crises des finances publiques. L'UQO a d'ailleurs été particulièrement défavorisée par ce contexte, ayant été créée très tardivement, soit en 1981.

De plus, la petite taille des universités rend impossibles les économies d'échelle réalisées dans les grands établissements. Il est donc proportionnellement plus coûteux pour une université en région d'assurer l'accessibilité à la panoplie des disciplines. Leur structure de coût ne ressemble en rien à celle des grandes universités établies. La formule de financement, fondée sur des coûts moyens provinciaux, a été conçue en fonction de la réalité des grands établissements pleinement développés et elle colle mal à la réalité des petites universités. Preuve

en est des ajustements massifs qui ont dû être apportés au financement des universités en région, lors de la première phase de réinvestissement, afin de leur permettre de fonctionner convenablement.

Il en résulte des difficultés au niveau du fonctionnement courant des universités en région, aussi bien au plan des infrastructures que de celui des ressources humaines, et plus encore des difficultés majeures à planifier le déploiement de leurs activités à moyen et long termes. Un des effets majeurs de cette sous-dotation est que les universités en région ne bénéficient que d'un bassin restreint de professeurs-chercheurs. Des données récentes du ministère du Développement économique et régional³ indiquent en effet un écart très important du nombre de professeurs-chercheurs par 10 000 habitants entre les régions et les centres. Par exemple, on dénombre 23 professeurs-chercheurs par 10 000 habitants à Québec, contre seulement sept au Saguenay-Lac-St-Jean et quatre en Outaouais. On estime par ailleurs que les universités de taille modeste auront, d'ici 2008, à remplacer près de la moitié des membres de leur corps professoral.⁴ Il en résulte pour les universités en région des difficultés à atteindre la « profondeur » souhaitée au sein de leur corps professoral.

Les inégalités entre les universités en région et celles des grands centres doivent disparaître dans la refonte du financement des universités québécoises. Les petites universités doivent bénéficier de ressources proportionnellement équivalentes à celles des grandes universités. Il faut également que le financement permette une meilleure stabilité des revenus afin de faciliter la planification des activités à moyen terme.

L'Université du Québec en Outaouais partage les difficultés et les précarités des universités en région telles que je viens de les décrire. Mais elle doit relever aussi des défis plus particuliers. La grande spécificité de la région de l'Outaouais, par rapport aux autres régions du Québec, est d'être située dans une agglomération au

caractère métropolitain. Le grand Gatineau représente le troisième pôle en importance au Québec, tandis que l'agglomération plus large de Gatineau-Ottawa est le quatrième pôle urbain en importance au Canada⁵, avec environ un million d'habitants. L'Outaouais est par ailleurs une des rares régions au Québec pour lesquelles on prévoit une croissance de la population au cours des prochaines décennies, soit 6,4% pour l'agglomération de Gatineau pour la période 2011-2026. Ce taux représente le double de la moyenne des régions métropolitaines de recensement du Québec pour la même période (tableau 5).

La position de l'Outaouais au sein de cette grande agglomération présente des avantages considérables au plan des possibilités de diversification économique, du développement de la recherche et du transfert de connaissances. La région s'est d'ailleurs dotée au tournant des années 1990 d'une stratégie de diversification dans le but notamment de réduire sa dépendance économique à l'appareil fédéral. *L'Entente-cadre de développement de l'Outaouais*, conclue en 2000, a explicitement comme objectif de faire de la région un pôle de développement de la connaissance et du savoir.

Les initiatives de diversification se sont traduites par des résultats probants. En effet, entre 1987 et 1997, le nombre d'emplois dans les services non gouvernementaux a connu une croissance très importante de près de 40% (tableau 4). Par ailleurs, selon les données recensées par le ministère des régions, les emplois dans les « services moteurs » se sont également accrus de 40% dans l'Outaouais entre 1989 et 2001, contre un taux de 33% dans l'ensemble du Québec⁶.

Les stratégies de développement de la région⁷ tirent donc profit de sa position métropolitaine. Ces stratégies de développement reposent sur des créneaux à teneur régionale, tels que le tourisme, l'agroalimentaire et la foresterie. Mais l'Outaouais mise également sur des secteurs moteurs et à haute valeur ajoutée comme l'informatique, les technologies langagières et la biotechnologie.

Ainsi, l'économie de l'Outaouais présente un amalgame unique de caractéristiques « régionales » et « métropolitaines » qui en font un des principaux pôles de développement au Québec. Le rôle de l'Université du Québec en Outaouais, de même que ses possibilités de développement, sont directement liés à cet ensemble unique de caractéristiques. En ce sens, la situation de l'UQO s'apparente à certains égards à celle des établissements régionaux, mais elle s'en distingue aussi de par sa situation métropolitaine et frontalière. Cette situation particulière agit à la fois comme contrainte et comme opportunité pour son développement. En effet, les possibilités de développement de l'Université sont grandes, tout comme les attentes des acteurs socio-économiques régionaux à son endroit, mais elle doit aussi faire face à la concurrence directe des établissements universitaires ontariens.

Les acteurs socio-économiques de la région comptent sur l'UQO pour réaliser les objectifs régionaux de développement économique et social et ce, aussi bien pour l'agglomération urbaine de Gatineau que pour les territoires ruraux de la région. L'Outaouais vise à développer une économie forte et diversifiée, de plus en plus axée sur le savoir, et notre Établissement est appelé à jouer un rôle de premier plan dans la réalisation de ces ambitions. En l'état actuel des choses, cependant, l'UQO ne dispose pas des ressources adéquates pour ce faire.

En premier lieu, l'offre de programmes universitaires dans la région est de loin la plus dépouillée de toutes les régions du Québec⁸. Le Saguenay-Lac-St-Jean et la Mauricie comptent deux fois plus de programmes que l'Outaouais pour des populations sensiblement plus faibles (tableau 6). En proportion de la population, la Mauricie compte, en fait, pratiquement quatre fois plus de programmes que l'Outaouais. Ainsi, malgré la présence d'une population urbaine forte et dense, l'Outaouais ne dispose que d'un nombre très limité de programmes universitaires : les disciplines des sciences de la nature, des lettres et du droit sont absentes de nos programmes ; les sciences appliquées et les sciences sociales y sont très peu représentées.

Le manque de programmes universitaires se traduit par un taux très élevé d'étudiants de la région qui s'inscrivent à l'extérieur, soit dans une université située ailleurs au Québec, soit dans une université ontarienne. Le document de consultation soumis par le ministère de l'Éducation du Québec en vue de l'actuelle Commission parlementaire mentionne, en page 26, que 62% des étudiants provenant de l'Outaouais s'inscrivent à l'UQO. Ce chiffre est trompeur. Il ne tient pas compte d'une réalité fondamentale : celle de l'exode des étudiants de l'Outaouais vers les universités ontariennes. En tout, on estime qu'entre 3 200 et 3 600 étudiants de l'Outaouais s'inscrivent, bon an, mal an, dans des universités ontariennes, faute de programmes sur la rive québécoise. Pour donner un ordre de grandeur, cet exode représente environ 60% du volume actuel d'étudiants que compte l'UQO.

Si on corrige les données du Ministère en fonction de cette réalité, qui est une particularité unique à l'Outaouais, on constate qu'entre 35% et 40% seulement des étudiants universitaires provenant de l'Outaouais étudient chez-nous, un des taux les plus bas de toutes les régions du Québec.

L'état de sous-développement de la programmation universitaire dans l'Outaouais n'est qu'un exemple du sous-investissement dont souffre la région en matière de ressources en recherche et innovation.

Considérons par exemple le nombre de professeurs-chercheurs. Nous avons vu tout à l'heure que la région ne compte que quatre professeurs-chercheurs par 10 000 habitants. Ce taux est le plus bas de toutes les régions où on trouve une université. En comparaison, la région de Québec, qui présente un profil socio-démographique comparable à celui de l'Outaouais, compte 23 professeurs-chercheurs par 10 000 habitants (tableau 9). On peut parler pour l'Outaouais d'une réelle absence de masse critique, ce qui a des incidences directes sur le dynamisme de la recherche et sur les capacités de l'Université à remplir sa mission de service à la collectivité et de transfert des connaissances.

La donnée qui représente peut-être le mieux l'état de sous-financement dans la région de l'Outaouais est le niveau de dépenses publiques en éducation par habitant. Ainsi par exemple, pour l'année 2000, le niveau de dépenses en éducation par habitant dans l'Outaouais était le plus bas de toutes les régions qui comptent une université au Québec. Il était de 40% inférieur au niveau de dépenses que l'on trouve dans la région de Québec (tableau 9).

L'absence d'une masse critique de professeurs-chercheurs a son pendant au niveau des investissements privés en R-D, où l'Outaouais fait mauvaise figure. Ainsi, le niveau de dépense intérieure de R-D des entreprises par habitant en Outaouais (tableau 9) est de 80% inférieur à la moyenne québécoise. Par rapport à l'ensemble des régions qui comptent une université, l'Outaouais est avant-dernière à ce chapitre, juste devant le Bas-St-Laurent. Heureusement que Gatineau a connu un regain de dynamisme en recherche au cours des dernières années, notamment dans le vaste secteur des technologies de l'information. Sans cela, l'écart avec la moyenne québécoise serait encore plus grand.

Ces quelques chiffres indiquent qu'il reste beaucoup à accomplir afin de doter Gatineau et l'Outaouais des ressources adéquates pour relever le défi de la société du savoir. Sans réinvestissement majeur, l'UQO ne sera pas en mesure de relever ce défi. L'Université est encore incomplète et ne pourra jouer pleinement son rôle de moteur socio-économique dans la région que si les mécanismes de financement sont adaptés à sa double réalité d'université qui a une responsabilité régionale importante tout en étant soumise à la concurrence immédiate de grandes universités urbaines de l'Ontario.

En effet, la dynamique de l'UQO en est une de construction et de développement. À ce titre, sa jeunesse la désavantage dans le cadre actuel de financement du réseau universitaire. Il lui faut encore ouvrir de nouveaux secteurs, ce qui représente des développements majeurs qui sont difficiles à financer. Il est important de comprendre que la mise sur pied d'un nouveau programme dans un secteur disciplinaire est relativement aisée quand on dispose déjà d'une base étendue de

programmes dans ce secteur. La situation est tout autre lorsqu'on doit mettre sur pied de nouveaux programmes dans de nouveaux secteurs.

Le réinvestissement qui a été consenti entre 2000 et 2003 par le précédent gouvernement aura permis à l'UQO de poursuivre le développement entamé depuis le milieu des années 1990. Ce développement a donné lieu à un élargissement et à une diversification intéressante de l'offre de programmes à l'UQO. Ceci s'est traduit notamment par une croissance importante de la fréquentation étudiante au cours des dernières années. L'Université a également fait des progrès significatifs au plan du développement de la recherche, ses fonds externes de recherche ayant plus que doublés en seulement trois ans.

Cependant, le réinvestissement des dernières années ne doit être vu que comme un ajustement ponctuel qui n'aura pas permis à l'Université de recouvrer un équilibre budgétaire. Comme nous l'avons fait valoir dans notre rapport de suivi au contrat de performance, la croissance très forte de la fréquentation étudiante au cours de la période 1999-2002 a été accompagnée de mesures de restrictions budgétaires qui ont contribué à diminuer encore davantage le niveau de dotation en personnels de notre université, tandis que le niveau des dépenses non salariales par étudiant diminuait de façon significative (tableau 10).

Ainsi, tout en réussissant à se développer et à croître, notre Université a donc dû pratiquer une gestion très serrée de ses ressources dans un contexte où elle était déjà sous-dotée et sous-développée au plan des infrastructures. En effet, notre université demeure la moins bien dotée de toutes les universités en région du réseau de l'Université du Québec en ce qui a trait au nombre de professeurs et au nombre de personnels administratifs. Par ailleurs, les étudiants sont encore répartis sur deux campus, distants d'un kilomètre, tandis que l'Université souffre d'un sérieux manque d'espace, lequel empire rapidement avec les fortes hausses de fréquentation des dernières années.

L'état de sous-dotation en ressources de notre Université, qui connaît par ailleurs une croissance rapide, reflète une inadéquation de la formule de financement. La formule a bien été revue dans les dernières années, mais en ce qui concerne l'Université du Québec en Outaouais, elle génère essentiellement les mêmes iniquités qu'auparavant.

- La formule ne tient pas suffisamment compte des différences entre les réalités des grands et des petits établissements, en particulier des effets de taille qui génèrent des économies d'échelle très variables selon les établissements.
- La formule différencie le financement selon les secteurs disciplinaires. Cette formule s'avère particulièrement désavantageuse pour un établissement comme l'UQO qui compte une forte proportion d'étudiants, soit environ 70%, dans les disciplines les moins bien financées.
- La situation du financement de la formation en sciences infirmières est un cas particulièrement frappant de l'inadéquation entre les règles de financement et les coûts réels de la formation.

Outre les difficultés inhérentes à la formule elle-même, les modalités de financement ne comportent pas de mécanismes suffisamment adaptés aux situations particulières. Ainsi, il faudrait mettre en place des dispositifs permettant de compenser pour les différences de niveau de « maturité » entre les établissements. Le financement est basé sur une logique de « vitesse de croisière » et n'est pas adéquat dans un contexte de développement majeur.

Concernant enfin la question de l'accessibilité, un défi de taille se pose en Outaouais au plan de l'occupation du territoire en raison de la dispersion de la population dans les zones à vocation rurale. C'est un élément important de la mission de l'Université que de rendre accessibles ses services sur l'ensemble du

territoire qu'elle dessert, tel que spécifié dans ses *Énoncés d'orientation 2003-2012*. Toutefois, la dispersion de la population hors centre implique des coûts élevés pour assurer une présence sur l'ensemble du territoire de l'Outaouais et des Laurentides. Cette réalité doit elle aussi être davantage prise en compte dans le financement des universités.

Nous concluons cette présentation avec quelques remarques générales et des recommandations à l'intention de la Commission.

Nous tenons à réaffirmer, en premier lieu, que le maintien de services universitaires accessibles et de qualité n'est rien de moins qu'un investissement prioritaire pour l'avenir de la société québécoise. L'État doit affirmer son engagement à cet égard et ce, aussi bien sur le plan de la qualité que sur celui de l'accessibilité. Cet engagement doit également se manifester dans le maintien du financement de la recherche, laquelle est inséparable de la formation universitaire avancée.

Ainsi, notre première recommandation est qu'il faut procéder de façon prioritaire au réinvestissement de 375 M\$ pour assurer aux universités québécoises un niveau de ressources comparable à celui des universités canadiennes.

- Cet investissement est incontournable pour assurer un niveau de qualité et de ressources adéquat. C'est la qualité de la formation qui est garante d'un « retour sur l'investissement », mais celle-ci a son prix. Il faut en effet des ressources adéquates pour assurer le recrutement de professeurs, pour développer et entretenir les infrastructures appropriées et pour adapter la programmation à l'évolution scientifique, technologique et sociale.
- L'accessibilité a elle aussi son prix : il faut assurer une offre adéquate de formations sur l'ensemble du territoire et assurer que les modalités de financement ne créeront pas de barrière à l'entrée pour les candidats aux études universitaires.

Notre deuxième recommandation est à l'effet que les modalités de financement soient revues afin de stimuler le rôle clé des universités dans le développement socio-économique des régions.

- En premier lieu, la formule de financement doit mieux tenir compte des effets de taille des établissements.
- Ensuite, la formule de financement doit corriger les iniquités résultant du financement différencié des étudiants-crédits selon les secteurs disciplinaires.
- Finalement, dans le but de favoriser la mission d'accessibilité des universités en région, la dispersion des populations à desservir doit être davantage prise en compte dans le financement. Notre troisième recommandation est qu'il faut que le gouvernement du Québec reconnaisse l'état de sous-développement du système d'éducation et du système d'innovation en Outaouais, afin que la région reçoive sa juste part des investissements publics.

Notre quatrième et dernière recommandation concerne plus particulièrement l'UQO. Le gouvernement québécois doit reconnaître que l'UQO est un établissement jeune dont l'état de développement est le moins avancé au Québec. Il faut donc que le gouvernement du Québec prévoit des mécanismes particuliers permettant de financer le développement de l'UQO dans de nouveaux secteurs disciplinaires.

De plus, on doit tenir compte de la situation métropolitaine de la région, de son fort potentiel de croissance et des besoins criants des MRC rurales. L'UQO doit donc pouvoir bénéficier d'un niveau de ressources qui se compare, en proportion, à celui des établissements d'enseignement et de recherche de la rive ontarienne.

En résumé, en plus du rattrapage général qui doit se faire pour rétablir l'équilibre en ressources, au moins entre les universités québécoises et ontariennes, nous sommes d'avis qu'il faut ajuster les mécanismes de financement pour tenir compte de la structure particulière des coûts engendrés par le défi régional. La formule de financement doit être ajustée en fonction des coûts réels, qui sont notamment affectés par les effets de taille, et on doit prévoir des mécanismes spécifiques de financement permettant le développement, c'est-à-dire le démarrage d'activités dans de nouveaux domaines disciplinaires.

Il est particulièrement important pour l'UQO et pour l'Outaouais, compte tenu de la situation particulière du contexte frontalier, que le réinvestissement assure des ressources d'enseignement et de recherche qui soient comparables à ce dont disposent nos concurrents de l'autre côté de la rivière des Outaouais. Il en va du dynamisme social et économique de notre région qui est appelée à connaître une importante croissance au cours des vingt prochaines années.

Notes et annexe

Notes

¹ « These findings lend strength to the argument that government and private sector R&D expenditures made through research universities contribute to economic growth. (...) University R&D spending is also associated with localities with higher levels of human capital, which also contributes substantially toward generating new firms. Thus, research universities and investment in R&D at these universities are major factors contributing to economic growth in the labor market areas in which the universities are situated. » (Kirchhoff, Bruce A. et al. (BJK Associates), *The influence of R&D expenditures on new firm formation and economic growth*, octobre 2002, page 1).

² « Les tendances de la fréquentation universitaire et collégiale selon le revenu familial et l'éloignement de l'école s'accordent avec l'idée que l'augmentation des coûts dissuade les étudiants économiquement moins favorisés d'entreprendre des études universitaires ou collégiales. S'il n'y a pas d'université à proximité, les étudiants de la tranche inférieure de revenu familial auront bien moins de chances de fréquenter l'université que ceux de la tranche supérieure. » (Frenette, Marc. *Accès au collège et à l'université : Est-ce que la distance importe?*, Documents de recherche de la Direction des études analytiques de Statistiques Canada, Série 11F0019, no. 201, juin 2003, page 19).

³ Source : *Quelques indicateurs et données en vue de l'élaboration du tableau de bord des systèmes régionaux d'innovation au Québec* (document de travail), Développement économique régional, Québec, 17 novembre 2003.

⁴ « L'optimisme du Conseil [supérieur de l'éducation] ne saurait toutefois masquer les difficultés appréhendées. Si, dans l'ensemble, les universités devront remplacer 37 % de leurs professeurs d'ici 2008, celles qui en comptent moins de 500 devront en recruter 45 %. La situation sera plus accentuée, comme on l'a dit, en sciences appliquées, en administration et dans le domaine paramédical. Du reste, ces récentes années, les directeurs de département ont éprouvé dans ces mêmes domaines des difficultés particulières. Il faut y ajouter le secteur de l'éducation. Les petites universités ont en outre moins profité du recrutement étranger et ont dû engager des professeurs qui, toutes proportions gardées, étaient moins nombreux à avoir complété des études postdoctorales, voire leur doctorat. » (Jean-Pierre Proulx . « La relève du corps professoral », *Infobourg*, 20 janvier 2004 (<http://www.infobourg.qc.ca/AfficheTexte/long.asp?DevID=1557>))

⁵ Ministère des régions. *Entente cadre de développement de la région de l'Outaouais 2000-2005*, page 5.

⁶ Ministère des régions et du développement économique. *Portrait statistique des régions 2002*.

⁷ Ville de Gatineau. *Plan stratégique 2003-2007*, septembre 2003.

Ministère des régions. *Entente cadre de développement de la région de l'Outaouais 2000-2005*, 2000.

Conseil régional de développement de l'Outaouais. *Planification stratégique régionale 2000-2004*, février 2000.

Table Éducation-Outaouais, *Plan stratégique de développement de l'éducation en Outaouais – État de la situation, enjeux et priorités (Synthèse)*, mai 2000.

⁸ Selon les mots mêmes du *Plan stratégique de développement de l'éducation en Outaouais*, la région « n'a pas encore atteint le seuil qui lui permet d'assurer les services de base répondant aux besoins minimaux d'accessibilité ». (Table Éducation-Outaouais. *Plan stratégique de développement de l'éducation en Outaouais – État de la situation, enjeux et priorités (Synthèse)*, mai 2000, page 43).

Année	Sans diplôme du secondaire	Études secondaires réussies	Études post-secondaires partielles	Études post-secondaires réussies	Études universitaires*	Total
1990	29,5%	20,1%	8,2%	29,0%	13,2%	100,0%
2002	17,6%	16,9%	8,1%	38,1%	19,3%	100,0%

* Baccalauréat réussi ou études de cycles supérieurs entamées ou réussies

Source : MEQ. Les indicateurs de l'éducation, édition 2003, p. 117.

Région	Population Totale	Taux de population urbaine
Mauricie	255 268	75,0%
Saguenay-Lac-St-Jean	278 279	71,8%
Bas-du-fleuve	200 630	52,4%
Estrie	285 613	63,9%
Outaouais	315 546	74,2%

Sources : Statistique Canada, Recensement du Canada, 2001.

Institut de la statistique du Québec, Fichier du code géographique du Québec.

Région	Collégial	Universitaire
Bas-du-fleuve	13,3%	11,7%
Saguenay-Lac-St-Jean	14,2%	11,9%
Mauricie	14,6%	12,0%
Estrie	13,7%	14,5%
Outaouais	14,6%	17,9%
Québec (Capitale nationale)	16,9%	20,1%
Montréal/Laval	14,7%	24,4%
LE QUÉBEC	14,5%	17,2%
LE QUÉBEC (sans Montréal/Laval)	14,5%	14,1%

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada, 2001.

Compilation et traitement : Institut de la statistique du Québec, Direction de l'édition et des communications, 2003.

	1987	1997	Différence
PRIMAIRE	4 100	2 400	- 41%
<i>Agriculture</i>	2 000	1 400	- 30%
<i>Forêt</i>	2 100	800	- 62%
SECONDAIRE	21 100	19 000	- 10%
<i>Manufacturier</i>	12 700	11 100	- 13%
<i>Construction</i>	8 400	7 900	- 6%
TERTIAIRE	101 900	127 100	+ 25%
<i>Consommation</i>	31 300	43 500	+ 39%
<i>Production</i>	19 100	26 600	+ 39%
<i>Services gouvernementaux</i>	51 500	57 000	+ 11%
TOTAL	127 100	148 500	+ 17%

Source : Table Éducation Outaouais. *Plan stratégique de développement de l'éducation en Outaouais : état de la situation, enjeux et priorités*, Octobre 1999.

Région métropolitaine de recensement	Taux de croissance 2011-2026
505 Ottawa-Hull (partie québécoise)	6,4
462 Montréal	4,4
433 Sherbrooke	3,1
421 Québec	0,4
442 Trois-Rivières	-2,8
408 Chicoutimi-Jonquière	-7,8
Total des RMR	3,4

Source : Institut de la statistique du Québec, *Perspectives démographiques du Québec*, Québec, 2000.

	Saguenay-Lac-St-Jean (02)	Mauricie (04)	Estrie (05)	Outaouais (07)
Population¹	286 665	222 106	266 535	320 123
Nombre de baccalauréats ²	33	38	58	18
Nombre de maîtrise ²	14	19	46	6
Nombre de doctorats ²	6	9	23	1
Nombre total de programmes	53	66	127	25

¹ Institut de la statistique du Québec. *Le Québec statistique*, édition 2002.

² Table Éducation-Outaouais. *Plan stratégique de développement de l'éducation en Outaouais : état de la situation, enjeux et priorités*, (Synthèse), mai 2000.

Tableau 7 Répartition approximative des étudiants universitaires en provenance de l'Outaouais (selon les données de 2000, 2001 et 2002)		
Université du Québec en Outaouais	3200	38%
Ailleurs au Québec	2000	24%
Université d'Ottawa	2000	24%
Autres*	1300	14%
TOTAL	8500	100%

* Autres universités ontariennes, universités d'autres provinces ou situées hors Canada

Source : Université du Québec en Outaouais, VRER.

Tableau 8 Provenance des étudiants québécois francophones à l'Université d'Ottawa à l'automne 2002			
Provenance	Baccalauréat	Études supérieures	Total
Gatineau	1708 (68%)	292 (69%)	2000 (68%)
Ailleurs au Québec	817 (32%)	132 (31%)	949 (32%)
Total (francophones du Québec)	2525 (100%)	424 (100%)	2949 (100%)

Source : Forum régional sur l'enseignement supérieur, *Enseignement supérieur dans l'Outaouais : historique, état de la situation, planification et vision de son développement*, octobre 2003. Les données sont également disponibles sur : <http://www.uottawa.ca/services/irp/fra/stats2.html>.

Tableau 9 Quelques indicateurs du système d'innovation, Outaouais (07), région de Québec (03) et le Québec, 2000			
	L'Outaouais	La région de Québec	Le Québec
Dépense intérieure de R-D des entreprises (DIRDE) par habitant	88 \$	199 \$	426 \$
Investissements des entreprises en machines et équipement par habitant	910 \$	1 198 \$	1 753 \$
Dépenses d'éducation par habitant	1 361 \$	2 289 \$	1 673 \$
Personnel de R-D en entreprise par millier de personnes	1,1	2,8	4,3
Nombre de professeurs-chercheurs universitaires par 10 000 habitants	4,3	22,6	11,1

Source : *Quelques indicateurs et données en vue de l'élaboration du tableau de bord des systèmes régionaux d'innovation au Québec* (document de travail), Développement économique régional, Québec, 17 novembre 2003

Tableau 10			
UQO - Évolution des dépenses par étudiant, par catégorie de dépenses, 1999-2000 et 2002-2003			
	1999-2000	2002-2003	Variation (%)
EÉÉTP	2707	3198	18,1%
Salaires enseignant / EÉÉTP	4 753 \$	5 268 \$	10,8%
Salaires autres / EÉÉTP	3 394 \$	3 558 \$	4,8%
Avantages sociaux / EÉÉTP	1 249 \$	1 464 \$	17,2%
Dépenses autres / EÉÉTP	2 363 \$	2 148 \$	-9,1%
Dépenses totales / EÉÉTP	11 759 \$	12 437 \$	5,8%

Tableau 11					
UQO - Évolution du nombre d'EÉÉTP, de personnels et de professeurs et ratios par 100 EÉÉTP, de 1999-2000 à 2002-2003					
	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	Variation 1999-2000 à 2002-2003
EÉÉTP (N)	2707	2772	2925	3187	17,7%
Personnels réguliers* (N)	182	185	192	192	5,5%
Personnels / 100 EÉÉTP	6,72	6,67	6,56	6,02	-10,4%
Professeurs** (N)	119	123	129	139	16,8%
Professeurs / 100 EÉÉTP	4,40	4,44	4,41	4,36	-0,8%

*Personnels aux plans d'effectifs **Nombre de professeurs réguliers